

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°13-2018 du 7 juin 2018
Adresse : Immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082
Tunis Mahrajène

En application de la décision de son Conseil d'Administration réuni le 21 mars 2024, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT -Société de Gestion d'OPCVM- informe les porteurs de parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II, qu'elle met en paiement, au titre de l'exercice 2023, un dividende de **137,674 dinars** par part.

Ce dividende est payable à partir du **22 avril 2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.